

PREFET DE LA MANCHE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



DELEGATIONS DE SIGNATURE données par

M. Jean-Marc SABATHÉ
Préfet de la Manche
Chevalier de la Légion d'honneur



Arrêté du 16 novembre 2018 signé par le Préfet de la Manche : M. Jean-Marc SABATHÉ

NUMERO SPECIAL Nº 46



I – DELEGATIONS DE SIGNATURE	2
PREFECTURE - SOUS-PREFECTURE	2
Arrêté n° 18-90 du 16 novembre 2018 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer la suppléance de Mme CASTELLOTTI, sous-	
préfète de Cherbourg du 10 au 22 décembre 2018 inclus.	2

I - DELEGATIONS DE SIGNATURE

Préfecture - Sous-préfecture

Arrêté n° 18-90 du 16 novembre 2018 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer la suppléance de Mme CASTELLOTTI, souspréfète de Cherbourg du 10 au 22 décembre 2018 inclus

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 20 janvier 2017 portant nomination de M. Fabrice ROSAY, secrétaire général de la préfecture de la Manche ;

VU le décret du 24 février 2017 portant nomination de M. Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche ;

VU le décret du 15 mars 2018 portant nomination de Mme Elisabeth CASTELLOTTI, sous-préfète hors classe en position de service détaché, en tant que sous-préfète de Cherbourg;

VU l'arrêté préfectoral n° 18-17 du 26 mars 2018 donnant délégation de signature à M. Fabrice ROSAY, secrétaire général ; VU l'arrêté préfectoral n° 18-24 du 26 mars 2018 donnant délégation de signature à Mme Elisabeth CASTELLOTTI, sous-préfète de Cherbourg ; CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un sous-préfet chargé de la suppléance de la sous-préfète de Cherbourg ; SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

Article 1 : M. Fabrice ROSAY, secrétaire général est désigné pour assurer la suppléance de Mme Elisabeth CASTELLOTTI, sous-préfète de Cherbourg, du 10 décembre au 22 décembre 2018 inclus.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture et le secrétaire général de la sous-préfecture de Cherbourg sont chargés, chacun en ce qui le Signé : le préfet : Jean-Marc SABATHÉ

Département de la Manche - Imprimerie administrative Directeur de la publication : M. le secrétaire général de la préfecture